

LOGEMENT HABITAT SOCIAL



LE PARC

- 4,8 millions de logements sociaux, soit 13 % des logements en France ¹
- 2,6 millions chauffés au gaz, soit 55 % des logements sociaux ²

1. Source USH, 2021
2. Source GRDF

RÉPARTITION des consommations gaz par usage

- 81,5 % pour le chauffage
- 11,5 % pour la production d'eau chaude
- 7 % pour la cuisson

Méthaniseurs



© GRDF/Grégoire Lambert

Les écogestes à adopter pour être acteur de votre sobriété

Écogaz permet de connaître en temps réel la situation du réseau gaz et le niveau de consommation. En fonction de la couleur du signal, chacun peut adopter des gestes simples pour adapter sa consommation de manière responsable et pour contribuer à l'effort de sobriété énergétique du pays.

N'hésitez pas à vous **abonner aux alertes sur le site myecogaz** pour être informé en live des tensions élevées du réseau de gaz.



Grâce à un relevé à distance automatique et quotidien des consommations de gaz, les consommateurs peuvent accéder à tout moment à leurs données de consommation.



© GRDF

Des offres gaz vert déjà disponibles

Produit à partir de déchets agricoles ou de biodéchets des ménages chauffés dans des méthaniseurs (visuel ci-contre), le gaz vert représente la consommation annuelle de 2,7 millions* de logements neufs chauffés au gaz. **Les consommateurs de gaz peuvent d'ores et déjà choisir une offre de gaz vert** produit en France.

À noter : le Médiateur de l'Énergie met à la disposition de tous les consommateurs un comparateur des offres de gaz proposées par l'ensemble des fournisseurs et actualisé en permanence. Indépendant et gratuit, le site energie-info.fr permet ainsi au client de faire le choix d'offres les plus adaptées à son besoin, dont les offres de gaz vert.

* À fin 2023.

Pour réaliser ces écogestes techniques : quelles solutions existent ?

Exemples de solutions de pilotage des appareils

écogaz



Sobriété au quotidien :

quels écogestes
techniques adopter ?



Suivre ses consommations d'énergie toutes les semaines.
Programmer des alertes sur les seuils de consommation sur l'application des solutions de pilotage, du fournisseur d'énergie ou le site Internet du distributeur de gaz.

Suivre ses consommations d'énergie tous les jours



Baisser la température du chauffage à :
• 19 °C en cas de présence
• 17 °C la nuit,
• 12 °C si absence > 2 jours

Réduire autant que possible la température du chauffage



Régler la température d'eau chaude à 55 °C



Fermer ses volets la nuit



écogaz



Sobriété renforcée :

quels écogestes
techniques
spécifiques réaliser ?

Pilotage On-Off

Pilotage automatique/ connecté



Application sur smartphone



Passerelle domotique



Compteur d'énergie pour un suivi, détaillé par usage et en temps réel :
• soit sur l'interface de la chaudière individuelle ou sur son application associée ou sur l'application des solutions de pilotage,
• soit dans le cas d'un chauffage collectif sur une application de suivi.



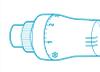
Sur l'application du fournisseur d'énergie ou le site Internet du distributeur de gaz grâce au compteur communicant gaz



Thermostat programmable



Thermostat programmable connecté



Robinet thermostatique sur chaque radiateur



Robinet thermostatique connecté sur chaque radiateur



Ballon d'eau chaude



Ballon d'eau chaude connecté



Interrupteur ou télécommande.



Volet roulant connecté



Vert lorsque la consommation est raisonnable



Jaune lorsque la consommation est élevée. Dans ce cas, une modération est souhaitée



Orange lorsque la consommation est très supérieure à la normale et/ou qu'il y a des tensions sur le réseau



Rouge lorsque la consommation est très tendue et que des ordres de déstage pourraient être envoyés aux acteurs concernés (client consommant plus de 5 GWh - 5 000 MWh/an)

Les écogestes, ça se programme !

Idées pour le bailleur social

1. FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX INITIAL

Le bailleur social repère les solutions de pilotage installées dans les parties communes du bâtiment et vérifie qu'elles fonctionnent. Si besoin, il demande conseil à l'entreprise qui entretient l'installation.

Dans le cas d'une chaudière collective

- Je fais vérifier le réglage de la chaudière afin de ne pas dépasser 19 °C dans les logements et de maintenir la température d'eau chaude sanitaire au-dessus de 55 °C.
- Je fais vérifier la présence et le réglage d'un équipement de régulation/programmation du générateur de chauffage en fonction de la température extérieure.
- Je fais vérifier l'équilibrage des réseaux hydrauliques (= la pression) par un professionnel qualifié.

Dans le cas d'une chaudière individuelle, j'incite les occupants à faire vérifier, par un professionnel qualifié

- Le réglage de la chaudière afin de ne pas dépasser 19 °C dans les logements et de maintenir la température d'eau chaude sanitaire au-dessus de 55 °C.

2. DÉFINIR LES ÉCOGESTES TECHNIQUES DU QUOTIDIEN ET DES JOURNÉES ÉCOGAZ ORANGE OU ROUGE

- J'incite les occupants à définir les scénarios de vie dans leur logement selon plusieurs facteurs : jour-nuit / par pièce / absence-présence.
- J'incite les occupants à définir un scénario spécifique : journée écogaz vert / jaune ou orange / rouge.
- J'incite les occupants à utiliser les solutions de pilotage des appareils manuellement ou automatiquement pour mettre en œuvre les écogestes techniques.

3. POUR UNE EFFICACITÉ À COUP SÛR DES ÉCOGESTES, LES AUTOMATISER ET LES PROGRAMMER



Pour agir sur le chauffage et disposer d'une température adaptée à chaque pièce et à chaque moment de la journée

- **Dans le cas d'une chaudière collective, j'invite les occupants à :**
 - utiliser des robinets thermostatiques sur les radiateurs des logements ;
 - programmer les robinets thermostatiques en fonction des besoins : 19 °C le jour en cas de présence, 17 °C la nuit et 12 °C pour une absence de 2 jours et plus.
- **Dans le cas d'une chaudière individuelle, j'invite les occupants à :**
 - utiliser un thermostat adapté à leur chaudière et des robinets thermostatiques sur chaque radiateur, sauf sur celui à proximité du thermostat de la chaudière ;
 - programmer les robinets thermostatiques en fonction des besoins : 19 °C le jour en cas de présence, 17 °C la nuit ;
 - en cas d'absence de 2 jours, programmer le thermostat de la chaudière à 12 °C.
- **Si le thermostat et les robinets thermostatiques sont connectés, l'occupant peut aussi agir à distance via l'application des solutions de pilotage.**

Baisser le chauffage de 1 °C vous permet de réduire de 7 % votre consommation d'énergie*

* Source : guide ADEME Eau et énergie : comment réduire la facture ? - 09/2022

Les écogestes, ça se programme !

Idées pour le bailleur social



Pour agir sur l'Eau Chaude Sanitaire (ECS)

- Dans le cas d'une chaudière collective, je fais vérifier par un professionnel qualifié que la température de l'ECS est au-dessus de 55 °C.
- Dans le cas d'une chaudière individuelle, j'invite les occupants à :
 - régler la température de la chaudière pour produire de l'eau chaude à 55 °C ;
 - régler la température de l'ECS dans le cas où la chaudière dispose d'un ballon d'ECS en la programmant à 55 °C.



Pour agir sur les volets motorisés et améliorer l'isolation des fenêtres

- J'invite les occupants à fermer leurs volets et stores pendant la nuit, notamment lors des périodes de froid pour réduire les déperditions de chaleur par les fenêtres.
- Si les volets roulants sont motorisés dans les parties privatives, j'invite les occupants à ajouter un micromodule sur le moteur ou l'interrupteur pour associer le volet à une passerelle domotique et programmer des scénarios d'ouverture et de fermeture selon l'heure du jour, même en cas d'absence. Ainsi, la nuit, les volets sont fermés automatiquement pour réduire les déperditions de chaleur par les fenêtres.

Pour me conseiller et m'équiper si nécessaire, les professionnels qualifiés de l'installation des solutions de pilotage qualifiés sont disponibles.

4. SURVEILLER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET LE BAROMÈTRE ÉCOGAZ

- Dans le cas d'une chaudière collective :
 - je surveille les consommations de l'immeuble et le baromètre écogaz sur l'application des solutions de pilotage, l'application du fournisseur d'énergie ou le site Internet du distributeur de gaz ;
 - je vérifie régulièrement le relevé des consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire et alerte le conseil syndical en cas d'anomalies.
- Dans le cas d'une chaudière individuelle, j'invite les occupants à :
 - surveiller leurs consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire ainsi que le baromètre écogaz sur l'application des solutions de pilotage, l'application du fournisseur d'énergie ou le site Internet du distributeur de gaz ;
 - programmer sur l'application des solutions de pilotage, l'application du fournisseur d'énergie ou le site Internet du distributeur de gaz, des alertes sur les seuils de consommation personnalisables, mensuels ou annuels pour être informé en cas de dépassement.

5. IMPLIQUER LES OCCUPANTS DU LOGEMENT

Je sensibilise les habitants de l'immeuble dans la réalisation des écogestes, en affichant les consignes dans l'entrée de l'immeuble, notamment lors des journées écogaz orange ou rouge.

Les écogestes, ça se programme !

Idées pour le bailleur social

Pour encore plus d'efficacité, quelques écogestes manuels conseillés

J'incite les occupants à :

-  • vérifier que le mobilier et les rideaux ne soient pas devant un radiateur et à ne pas recouvrir les radiateurs ;
-  • fermer les radiateurs quand les fenêtres sont ouvertes ;
-  • fermer les portes des pièces peu chauffées et placer des bas de porte sur celles donnant sur la cave ou l'extérieur ;
-  • équiper les robinets de mitigeurs (y compris cuisine et douche) ;
-  • privilégier les douches aux bains et couper l'eau pendant le savonnage ;
-  • couvrir les casseroles pendant la cuisson.

Entretien/maintenance

Entretien la chaudière permet 8 à 12 % d'énergie consommée en moins*.

J'incite les occupants à :

-  • purger une fois par an les radiateurs ;
-  • faire vérifier leur chaudière chaque année par un professionnel qualifié ;
-  • réaliser tous les 5 ans un nettoyage intérieur des radiateurs et/ou planchers chauffants par un professionnel (désembouage) ;
-  • nettoyer et dépeussier les bouches de ventilation.

Je fais vérifier :

-  • le calorifugeage des canalisations de chauffage et d'eau chaude sanitaire essentiellement dans les locaux peu ou non chauffés (chaufferie, parties communes...).

* Source : Plan de sobriété - 10/2022



EXEMPLE D'UNE JOURNÉE TYPE AVEC LA FAMILLE DURAND

8 h 00

M. Durand part accompagner Julie et Paul à l'école avant de se rendre à son travail. La température du chauffage s'abaisse automatiquement à 17 °C grâce à la programmation des thermostats.



8 h 20

Le soleil se lève après le départ de toute la famille Durand. Les volets s'ouvrent automatiquement pour profiter de la chaleur gratuite du soleil et réchauffer naturellement les pièces de la maison.

14 h 45

Suite à l'annulation d'un cours, Julie rentre chez elle plus tôt que prévu. Elle augmente, via son application, la température du chauffage de sa chambre à 19 °C, qui était initialement programmée pour atteindre cette température à 16 h 45, heure de retour classique de l'école.

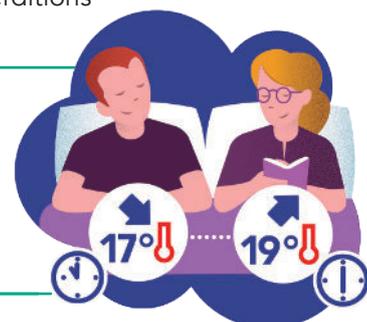


17 h 00

La nuit tombe, les volets se ferment automatiquement pour préserver la chaleur à l'intérieur du logement et limiter les déperditions de chaleur par les fenêtres.

23 h 00

M. et Mme Durand vont se coucher. La température du chauffage se baisse automatiquement à 17 °C, pour remonter à partir de 6 h, soit 1 heure avant le réveil de la famille.



SCÉNARIO SOBRIÉTÉ RENFORCÉE (écogaz orange ou rouge)

Mme Durand est alertée sur son application du niveau orange/rouge du baromètre écogaz. Grâce à son application sur smartphone, Mme Durand décide d'activer le scénario « écogaz orange/rouge » qu'elle a programmé et qui prévoit exceptionnellement de maintenir toutes les chambres à 16 °C toute la journée et de chauffer à 19 °C uniquement les pièces de vie (salon, cuisine...) que la famille occupe.

Mme Durand peut aussi décider d'activer le scénario « sobriété renforcée », même en cas d'absence de signal orange, si elle souhaite accentuer ses efforts de sobriété.

Création graphique : ©Atelier Patrick Guillon - Illustrations : ©Alain Vilcoq